



ESPACES NATURELS SENSIBLES – Visite du 29 juin 2016

Donner à voir pour mieux préserver, pour mieux sensibiliser, former même, et ainsi garantir la préservation des espaces protégés : c'est le programme de la Maison du grand Site, du Syndicat de la Camargue gardoise et c'était celui de la journée que nous avons eu le plaisir de vivre aujourd'hui sur ces terres camarguaises.

Cette Camargue gardoise qui possède 38 000 hectares de zones humides sur ses 55 000 hectares est en effet un milieu naturel d'une très grande richesse patrimoniale : la plus vaste entité humide de notre région Occitanie.

Nous avons le privilège d'être sur ce territoire gardois qui attire beaucoup de monde et a développé une économie touristique forte grâce justement à sa biodiversité et à sa culture. Cet environnement si riche est aussi un milieu fragile qu'il faut préserver.

Cela est d'autant plus vrai que dans le Gard, deux phénomènes se combinent : une urbanisation croissante et des inondations régulières. Les zones comme la Camargue ont alors un rôle très important à jouer en tant que zones naturelles humides qui sont aussi des zones tampon ou d'expansion de crues.

C'est tout le sens global des politiques de protection et de sensibilisation qui sont mises en place dans cette maison et au-delà, par le syndicat de la Camargue Gardoise.

C'est aussi ce qui motive l'implication du Département dans la protection et la valorisation des espaces naturels sensibles : une politique propre aux

départements. Cela consiste à inventorier, classer, acheter ou aider à acheter des espaces naturels reconnus sensibles et ensuite les gérer en direct ou déléguer leur gestion à des syndicats comme La Camargue Gardoise. Cette politique est financée par une taxe spécifique prélevée sur les constructions nouvelles, consommant de nouveaux espaces, est exclusivement affectée à la préservation des espaces naturels sensibles qui doivent être d'ailleurs ouverts au public. Le Département dispose aujourd'hui de 4 000 ha. d'ENSD.

C'est comme ça que le Département du Gard, dès 1979, a repéré et créé un périmètre sur les communes d'Aigues-Mortes, du Grau-du-Roi et de Saint-Laurent d'Aigouze.

Aujourd'hui, en Camargue gardoise, le Département dispose de 927 ha d'ENSD sur 5 sites différents. Le Marais de la tour Carbonnière avec Mahistre et Musette, le marais des Gargattes et de Coutes, les marais du Cougourlier.

La gestion de ces espaces est assurée par le Syndicat mixte qui combine gestion de l'eau, gestion chasse, pâturage et culture de la sagne, avec la sensibilisation des scolaires et l'accueil du public comme nous avons pu le vivre aujourd'hui et découvrir ces beaux sites et des activités spécifiques.

Si nous mettons à l'honneur la maison du Grand Site aujourd'hui, il faut rappeler que c'est dès 1998, que le SMCG s'est engagé, au côté de l'Etat, pour la préservation des sites classés et c'est dès 2003 que le programme de l'Opération Grand Site (OGS) Camargue gardoise a commencé avec un certains nombre d'actions (gestion hydraulique des marais, amélioration de l'accueil des visiteurs, développement des modes de déplacements doux à l'intérieur du territoire : sentiers de randonnée et d'un parcours nautique sur le Vidourle-Ponant, ...)

Le label Gand site a marqué une étape et une volonté locale de poursuivre et renforcer ces démarches engagées par le SMCG pour la valorisation et la protection de son paysage.

Il comprend aussi la gestion de l'eau à travers le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) qui doit se construire dans la discussion entre les différents acteurs locaux. Cette concertation autour de l'eau, du tourisme, du patrimoine est indispensable pour partager un territoire, entre soi avec chacun ses usages et pour l'ouvrir aux visiteurs.

C'est sur cet aspect de l'accueil que cette Maison du Grand Site à Aigues-Mortes, vient, en complément du centre du Scamandre à Gallician, structurer et améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs comme des scolaires, pour notre plus grande satisfaction.

Je voudrais terminer en mettant tout ce travail effectué au travers de la maison du Grand Site, comme sur l'ensemble du syndicat, en perspective avec la préoccupation mondiale autour du changement climatique. Le Gard est particulièrement concerné (inondations et sécheresses plus fréquentes).

Toutes les actions évoquées ce soir qui relèvent d'un tourisme vert, de la protection des zones humides, du développement des chemins pour vélos et piétons, de l'agriculture respectueuse de la terre, de la pédagogie sur le fonctionnement des milieux etc, tous ces engagements contribuent à limiter nos émissions de GES et donc à limiter les effets du changement climatique. Nous devons nous adapter et la Camargue montre qu'elle sait le faire mais nous devons aussi changer notre développement et c'est aussi cela qui est à l'œuvre dans des sites de recherche (au quotidien) et de sensibilisation comme celui-ci.

Bonne suite à la maison du Grand Site.